

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL de LA PROTECTION de L'ENFANCE



CADRE JURIDIQUE

- Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.
- 7 novembre 2016 : adoption du Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance : prévenir, repérer, protéger, accompagner.
- Règlement départemental d'Aide sociale à l'enfance adopté par une délibération du Conseil général des Landes en date du 23 juin 2008 (réactualisé par l'Assemblée départementale le 20 mars 2017).

- Convention départementale de signalement de mineurs en danger ou qui risquent de l'être, signée par 15 partenaires à Mont-de-Marsan le 25 juin 2016.
- Loi du 14 mars 2016 et notamment son décret d'application du 30 novembre 2016 : la commission pluri-disciplinaire et pluri-institutionnelle en charge de l'examen de la situation des enfants.
- Juin 2019 : contractualisation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

LES MESURES DE PLACEMENT (HORS MNA, MINEURS NON ACCOMPAGNÉS)

	2017	2018
Enfants confiés au service de protection de l'enfance	1186	1285
Placements par le juge des enfants	782	794
Accueils provisoires de mineurs	186	145
Placements directs par un juge (TDC et directs)	149	156
Autres (DPA, tutelle...)	28	27
Contrats jeunes majeurs	144	155
Tutelle d'Etat	8	8

INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES En 2018

1141 informations préoccupantes reçues et évaluées par les services du Conseil départemental, dont 467 signalements*.
41 % des informations préoccupantes traitées font l'objet d'une transmission aux autorités judiciaires.

* Informations préoccupantes transmises à l'autorité judiciaire

LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

	2017	2018
MNA primo-arrivants	209	159
MNA confiés	111	160
Contrats jeunes majeurs	39	54

Au 1^{er} novembre 2019, **284** MNA sont pris en charge dans le Département des Landes.



QUELQUES CHIFFRES EN 2018

L'engagement budgétaire du Conseil départemental des Landes en faveur de la protection de l'enfance est de **46 M€**.

Un budget de **19 M€** est consacré aux **374** assistants familiaux.

ACTUALITÉS ET ENJEUX À VENIR

En lien avec la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté :

- **actions spécifiques sur le parcours des MNA** (notion de référents de parcours spécialisé, mise en place d'un plan de formations, création d'un référentiel départemental...).
- **actions spécifiques pour les sortants de l'ASE** (renforcement des dispositifs partenariaux, amélioration des connaissances des situations de jeunes sortants de l'ASE, amélioration de la communication...).

Département des Landes

Direction de la Solidarité départementale
Pôle Protection de l'enfance
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél : 05 58 05 40 40
Mél : enfance@landes.fr

landes.fr/protection-enfance